

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS



REPUBLIQUE FRANCAISE

Tél : 03.21.13.03.47

Fax : 03.21.43.54.40



*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE*

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 Février à 14H30 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Président du Conseil d'Administration, en suite de convocations en date du 29 Janvier 2024 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

*Etaient présents : Tous les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à l'exception de Mesdames Sabrina TROLET, Corinne LEFEBVRE, Martine VAN PARYS et Monsieur Jacques PELOILLE, absent(es) excusé(e)
Monsieur Thierry BALINGHIEN, absent*

Madame Catherine WILLE est élue Secrétaire.

OBJET : Orientations Budgétaires 2024.

La séance ouverte,

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle que conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L 2121-8 ».

Il est rappelé que le débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel.

Les orientations 2024 se caractérisent par la continuité des actions engagées en 2023. L'action sociale se caractérise en particulier dans les domaines suivants : **L'Emploi-La précarité alimentaire et énergétique - La mobilité – les ateliers participatifs.**

Vu le rapport de présentation sur les orientations budgétaires 2024 du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil d'Administration décide :

Vote à l'unanimité

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2024.
- D'adopter le Débat d'Orientation Budgétaires 2024 sur la base de Rapport d'Orientations Budgétaires
- Les orientations retenues serviront à l'élaboration du budget 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Fait à Loison-sous-Lens, le 9 Février 2024.

Transmis en Sous-Préfecture le 9.02.2024

AR : 062-216205237-20240207

del-070224-025-DE

Affiché le

Certifié exécutoire le 9.02.2024

Le Maire,

Président du C.C.A.S

Le Maire,

Président du CCAS



Daniel KRUSZKA.



Daniel KRUSZKA.